

## **La sociologie de l'action face à l'ethnographie des pratiques sportives : entre usage sur-interprétatif et définition du champ de pertinence.**

*Matthieu Quidu, Allocataire de recherche, UMR-CNRS 7117 Laboratoire d'histoire des sciences et de philosophie, Nancy II.*

### **Introduction**

La présente contribution formalise deux modalités de dialogue entre d'un côté des théories sociologiques de l'action et de l'autre des enquêtes ethnographiques relatives aux pratiques sportives. Dans la première modalité, les travaux ethnographiques sont captés comme exemples sur mesure des modèles sociologiques, conduisant à une généralisation abusive de ces derniers du fait d'une inattention portée à la spécificité des contextes étudiés. Combattant ces sur-interprétations incontrôlées (Lahire, 2005), la seconde modalité préconise d'utiliser le recueil ethnographique comme occasion de définir *a posteriori* le champ de pertinence d'une théorie sociologique de l'action. Nous précisons les enjeux épistémologiques associés à cette dernière stratégie puis la mettons en œuvre via la ré-interprétation de plusieurs travaux ethnographiques.

### **1. Deux modalités de dialogue entre ethnographies des pratiques sportives et sociologies de l'action**

*1.1. Le recueil ethnographique comme fournisseur d'exemple sur mesure au modèle sociologique* : Le rapport tissé par Wacquant (2000) entre son ethnographie des pratiques pugilistiques et la théorie du sens pratique (Bourdieu, 1994) est symptomatique de cette première modalité. Dans son compte-rendu, Wacquant n'a de cesse de pointer la place centrale qu'occupe en boxe « la raison pratique, nichée au fond du corps et échappant à la logique du choix individuel » : ainsi, « l'action et l'évaluation sont confondues et le retour réflexif exclu de l'activité » ; « le pugilisme est un savoir pratique composé de schèmes immanents à la pratique » ; ou encore « il y a une compréhension du corps qui dépasse et précède la compréhension mentale » ; enfin, « l'excellence pugilistique se définit par le fait que le corps du boxeur pense et calcule pour lui, immédiatement, sans passer par l'intermédiaire et le retard coûteux qu'entraîneraient la pensée abstraite, la représentation préalable et le calcul stratégique ». A cette emphase relative à la dimension incorporée de la compétence pugilistique, est associée une insistance tout aussi prononcée sur la modalité silencieuse et pratique d'acquisition des schèmes : « à une pratique essentiellement corporelle

dont la logique ne peut être saisie qu'en action correspond un mode d'inculcation implicite, pratique et collectif » ; ce dernier se déploie « de manière gestuelle, visuelle et mimétique par incorporation directe sans passer par la médiation d'une théorie » ; enfin, « il n'est pas possible d'apprendre à boxer sur le papier, le sens du mouvement ne s'acquiert qu'en action ».

Après avoir « martelé » l'omniprésence, dans l'univers pugilistique, d'une logique pré-logique de la pratique couplée à une incorporation silencieuse, Wacquant soutient le caractère « exemplaire » de ce domaine au regard de la théorie du sens pratique : « si le propre de la pratique est, comme le propose Bourdieu, d'obéir à une logique qui s'effectue directement dans la gymnastique corporelle sans passer par la conscience discursive et l'explicitation réfléchissante, en excluant l'appréhension contemplative et détemporalisante de la posture théorique, alors il est peu d'activités qui soient plus pratiques que la boxe ». Ici, Wacquant instrumentalise l'enquête ethnographique comme exemple sur mesure du modèle pré-réflexif de l'action : « l'inculcation de la logique pugilistique renseigne sur la logique de toute pratique ». Il universalise sans précaution ce qui ne constitue finalement qu'un cas du possible dans la palette des situations, contribuant à l'érection de cette théorie en modèle universel de compréhension de l'action. Même s'il souligne à une reprise « le pugilisme constitue un cas limite de la pratique », l'auteur ne prend pas le soin d'en questionner la spécificité, d'en dégager les propriétés formelles singulières. Il va même jusqu'à ériger ce domaine en « situation paradigmatique » pour la construction des théories sociologiques de l'action : « la sociologie inspirée de la théorie des jeux gagnerait en prenant comme paradigme un jeu très corporel comme la boxe plutôt qu'une joute éminemment intellectuelle comme les échecs ou la stratégie militaire ». Force est de questionner le bien-fondé de la substitution d'un paradigme à un autre, sur la base d'une conformité au modèle théorique préférentiel dans la mesure où en résulte le même écueil : l'utilisation de la référence ethnographique comme exemple sur mesure produisant un effet de réel à un modèle sociologique prétendant alors à l'universalité. A l'inverse, un travail systématique de comparaison des comportements selon les contextes aurait permis la mise en évidence de situations ne relevant pas du modèle privilégié et l'identification de ses limites de validité.

*1.2. Le recueil ethnographique comme moyen de délimitation a posteriori du champ de pertinence des théories sociologiques :* Le travail ethnographique de Faure (2000) relatif aux configurations d'apprentissage ayant cours dans les formes classique et contemporaine de danse illustre cette seconde modalité consistant à contextualiser après-coup les domaines de validité de modèles de l'action qui prétendaient originellement à la pertinence universelle.

L'auteur poursuit l'objectif d'« apprécier les effets de contextes variés sur les logiques de pratique ». Ainsi, là où Bourdieu, exemplifié par Wacquant, tendait à universaliser la logique pré-logique de la pratique, Faure s'efforce de dégager les conditions de déploiement du sens pratique et de rupture avec cette même logique d'action. Une propriété formelle différenciatrice jugée déterminante est alors avancée, à savoir le degré de stabilité des contextes d'apprentissage et d'accomplissement : une action complexe, susceptible de variations contextuelles, induit une distanciation réflexive de la situation (rapport intentionnel à la pratique) ; à l'inverse, la logique pré-logique de la pratique a d'autant plus de chance d'être mise en œuvre que les conditions de réalisation sont stables et semblables aux conditions d'apprentissage. Toutefois, l'introduction d'éléments inédits et imprévus dans la situation (tels la consigne de réaliser le mouvement dans une autre direction) risque de dérouter le pratiquant, qui aura alors tendance à re-basculer dans un rapport planifié à l'action. En définitive, ce que Bourdieu avait universalisé (la logique pré-logique de la pratique) apparaît avec Faure comme une logique d'action parmi d'autres (côtoyant notamment un rapport intentionnel à l'action). L'ethnologue définit alors les conditions respectives de possibilité de chacun de ces régimes d'action et de bascule de l'un à l'autre.

Faure procède selon une démarche homologue pour ce qui est des modalités d'incorporation de schèmes d'action : là où Bourdieu et Wacquant généralisaient le mode d'inculcation implicite, visuel et mimétique, Faure pluralise les modalités d'apprentissage et en délimite les conditions respectives d'efficacité. Les propriétés formelles différenciatrices retenues sont ici le type de savoir à intérioriser, le niveau d'expertise du pratiquant et les formes pédagogiques de correction : ainsi, une modalité « pratique » d'appropriation serait à l'œuvre chez les débutants, à propos de savoirs fortement formalisés et associés à des corrections démonstratives ou des injonctions verbales de la part de l'enseignant ; à l'inverse, une modalité « objectivante » d'incorporation se déploierait chez des pratiquants expérimentés, à propos de savoirs faiblement formalisés, associés à une correction incitant à la réflexivité et à d'intenses échanges langagiers. Une nuance est néanmoins apportée : des experts sont susceptibles de re-basculer dans une modalité pratique d'appropriation lorsque le mouvement à apprendre est complexe.

En résumé, sur la base d'une diversification puis d'un recoupement des contextes d'investigation (rendus possibles la méthode ethnographique comparative), Faure contextualise après-coup (« régionalise ») les modèles sociologiques de l'action en délimitant les conditions de possibilité des diverses logiques d'action qu'ils formalisent. Sa démarche s'inscrit explicitement dans le programme d'une « sociologie de la pluralité des logiques

effectives d'action » qui considère qu'« il n'y a pas de loi unique et universelle permettant d'explicitier les principes de la pratique dans la mesure où sa logique dépend des conditions d'apprentissage et de réalisation ».

## **2. Exigences et enjeux épistémologiques de cette seconde modalité coopérative**

*2.1. Exigences épistémologiques* : Le dialogue entre l'ethnographie des pratiques sportives et les sociologies de l'action incarné par Faure résonne avec les propositions de Lahire (1998, 2005). Cet auteur a pointé les dérives sur-interprétatives des théories de l'action qui se comporteraient comme si les acteurs, en tous temps et en tous lieux, correspondaient au modèle d'action qu'elles ont fabriqué. Sur la base d'un type exclusif de situation érigé en paradigme (mais dont la spécificité n'a pas été questionnée), les sociologues universalisent indûment la logique d'action s'y déployant. Ils considèrent alors comme modèles généraux ce qui relève davantage de théories locales relatives à une catégorie située de phénomènes.

Chez Lahire, l'élucidation de tels abus théoriques ne mène pas au discrédit en bloc des modèles concernés. Il s'agit plutôt d'en dégager les champs respectifs de pertinence (Wittgenstein, 1996) : « les théories qui s'opposent ne reposent pas dans le vide mais systématisent des aspects différents de nos formes de vie sociale ». En d'autres termes, « les tensions conceptuelles reproduisent dans l'ordre théorique des différences sociales réelles (différences entre types d'action, dimensions de l'action ou types d'acteur) ». Chaque théorie est rapportée à ses conditions de possibilité : « ce concept que l'on croyait général ne s'applique en fait qu'à telle catégorie de pratique ». Au final, les anciennes théories générales, loin d'être éradiquées, sont repositionnées comme des grammaires spécifiques d'une logique singulière d'action à faire correspondre aux situations dont elles rendent compte le mieux d'un point de vue pragmatique (Benatouïl, 1999). En un mot, il convient de révéler *a posteriori* la « structure conditionnelle » de concepts utilisés originellement sur un mode inconditionnel (Bachelard, 1940).

Dans cette optique, une diversification empirique des contextes d'investigation constitue une ressource incontournable. En faisant varier les cas du possible, elle fait advenir des phénomènes singuliers qui obligeront une critique de la généralité antérieure (Canguilhem, 1968). Il s'agira alors d'abstraire de ces contextes singuliers, sur un mode idéal-typique, leurs propriétés formelles avant de les confronter à d'autres configurations *a priori* disjointes (Weber, 1965). Ces propriétés permettent de définir les conditions de possibilité d'une certaine logique d'action.

Les travaux ethnographiques, attentifs aux caractéristiques précises des contextes étudiés (Berthelot, 1996), sont alors en mesure d'alimenter ce comparatisme constructif, cette entreprise de régionalisation. Toutefois, leur contribution ne va de soi dans la mesure où un usage incontrôlé de ces derniers se trouve parfois à la racine de généralisations sociologiques abusives lorsque la spécificité des situations observées n'est pas suffisamment réfléchie (cf. l'ethnographie de la boîte de Wacquant qui vient « blinder » la théorie du sens pratique). Les exigences de la régionalisation sont à l'inverse incarnées par Lahire (2005) qui, confronté à une controverse durcie entre les théories linguistiques de Saussure et de Bakhtine, démontre, à partir d'une démarche ethnographique comparative, que celles qui se présentaient comme générales sont en fait des théories régionales trouvant leur pertinence respective dans l'univers scolaire et le contexte domestique. Lahire procède de façon homologue relativement aux débats unité *versus* pluralité et intentionnalité *versus* pré-réflexivité de l'action.

2.2. *Enjeux épistémologiques* : Pareille collaboration peut recevoir deux interprétations épistémologiques. A un premier niveau, elle constitue une prévention, un garde-fou contre les dérives sur-interprétatives des « sociologies bulldozers » (Corcuff, 1998). Le va-et-vient entre production d'énoncés et révision de ces mêmes énoncés participerait d'un schéma logique général pour la cumulativité des modèles en sciences sociales qui fonctionneraient, selon Livet (2002), sur le mode des « inférences révisables en fonction des nouveaux contextes investigués ». A un second niveau, cette coopération serait partie prenante d'un programme de recherche sociologique attentif à la pluralité des logiques et régimes effectifs d'action selon les acteurs et les types de situation (Lahire, 2005 ; Corcuff, 1998).

Ce programme cristallise plusieurs renouvellements épistémologiques : tout d'abord, il incite à re-considérer le statut épistémique des théories dans une direction pragmatique, celles-ci étant désormais pensées comme autant de grammaires formalisant des régimes pluriels d'action dont il convient de délimiter les conditions respectives de possibilité. Ce faisant, l'horizon pour la théorisation s'en trouve transformé : pour reprendre la typologie de Latour (1991), sont récusés les deux extrêmes que constituent l'« universalisme absolu » (ce concept élaboré localement a valeur absolue en tous lieux, tous temps, tous acteurs) et le « relativisme absolu » (ce concept élaboré localement n'a qu'une validité locale). A l'inverse, l'enjeu est d'évoluer au sein d'un « relativisme relatif » : la validité, certes bornée, d'une théorie n'en est pas pour autant strictement locale ; symétriquement, une proposition qui a fait la preuve de sa validité étendue n'est pas pour autant universelle, son extension demeure relative à certaines conditions de possibilité. L'éthique de la critique scientifique se modifie

alors : il ne s'agit plus d'entrer de manière théorique dans les controverses épistémologiques pour consolider une anthropologie philosophique universaliste choisie *a priori* (Corcuff, 1998) mais sur un mode empirique en contextualisant les termes du débat. Plus précisément, les discussions portent, entre autres, sur les propriétés formelles (inhérentes à l'acteur ou à la situation) à considérer ou non comme significatives pour caractériser le domaine de pertinence d'une logique donnée d'action.

### **3. Ré-interprétation de collaborations ethnographie-sociologie dans la perspective des régimes d'action :**

3.1. *Re-lecture de Wacquant* : sans oublier les dérives sur-interprétatives précédemment soulevées, il apparaît fécond de relire l'ouvrage de Wacquant du point de vue de la régionalisation en veillant à abstraire après-coup de son ethnographie les propriétés formelles de l'univers pugilistique susceptibles de favoriser une logique pré-logique de la pratique. Nous repérons alors la nuance émise à une reprise à l'égard de l'exclusive du sens pratique, l'auteur admettant que les « novices sont reconnaissables par leurs gestes mécaniques, leurs combinaisons téléguidées dont la rigidité et la lenteur trahissent l'intervention de la réflexion consciente ». Le plan-programme apparaît ainsi chez le débutant comme un moyen de compenser l'absence de schèmes pratiques dont l'incorporation nécessite un entraînement soutenu auquel s'est astreint l'expert. Ainsi, le degré d'expertise du pratiquant constitue-t-il un élément modulateur du type de rapport à l'action. Le lecteur pourrait ici s'étonner du fait que Faure soutient une thèse inverse, l'expertise conduisant en danse à l'instauration d'un rapport réflexif à la pratique. Plutôt que de durcir cette opposition, il apparaît fécond de rechercher une variable supplémentaire susceptible de rendre compte de cette évolution différenciée du rapport à l'action selon la discipline sportive. Celle-ci pourrait résider dans le degré de formalisation du savoir-faire à incorporer et/ou dans la temporalité spécifique de la pratique. Précisons qu'il ne s'agit que d'hypothèses nécessitant des mises à l'épreuves ultérieures, l'essentiel étant de saisir que la définition du champ de pertinence d'une théorie s'insère dans un mouvement continué d'affinement, actualisé à chaque nouvelle enquête.

Le filtre de lecture pragmatique nous incite ensuite à discuter des modalités d'incorporation des schèmes : dans le texte original, Wacquant soutient le caractère silencieux de l'appropriation. Pourtant, au vu de la dualité des modes d'intervention du langage définie par Faure (usage descriptif et correctif *versus* analytique et réflexif), des pratiques langagières interviennent bien dans l'univers pugilistique et relèveraient davantage du mode « correctif-descriptif » : recours fréquent aux injonctions verbales collectives, rejet des tentatives de

rationalisation analytique du mouvement. La mise à distance de l'usage « réflexif-analytique » du langage en boxe devient alors un enjeu d'explication. Celle-ci peut être rapportée à la spécificité temporelle de la pratique (« ce qui est dénoncé dans l'écrit, c'est l'effet de dé-temporalisation. Or, extirper la boxe de son temps propre, c'est la détruire ») et/ou à la singularité de l'ethos pugilistique (« le refus des méthodes livresques s'ancre dans des dispositions éthiques dont l'intériorisation est la face cachée de l'apprentissage de la technique gestuelle »). Des éléments supplémentaires susceptibles de délimiter les conditions de déploiement d'une modalité « mimétique » d'incorporation sont fournis par Wacquant lui-même : « le *learning by doing* suppose plusieurs conditions parmi lesquelles : un nombre suffisant de partenaires permettant une effervescence collective mais pas trop important pour ne pas sombrer dans une in-distinction ; une distribution des compétences entre partenaires qui restent toutefois de niveau proche ; une continuité permise par la présence régulière des boxeurs ». Au final, le postulat consistant à récuser l'érection de la modalité « mimétique » en canal unique d'incorporation oblige à en préciser les conditions de déploiement et donc contribue à en améliorer la compréhension. Celle-ci suppose tout à la fois d'éprouver empiriquement les intuitions de Wacquant et de les recouper avec des travaux ethnographiques portant sur d'autres configurations afin d'affiner l'abstraction idéal-typique des éléments caractéristiques du champ de pertinence d'une logique particulière d'action.

3.2. *Re-lecture de la collaboration Léséleuc-Caillé* : Au travers de l'ethnographie d'un site d'escalade, Léséleuc (2004) apporte des éléments essentiels en vue de la re-contextualisation de la théorie « multidimensionnelle et paradoxale de l'action » élaborée par Caillé (2000). Là où le sociologue avance « une certaine universalité du don » qui constituerait une « matrice fondamentale du lien social », l'ethnographe dégage les conditions de possibilité de l'instauration d'un régime d'action normé sur le don agonistique : constitution d'un lieu anthropologique historique, relationnel et identitaire (Augé, 1992) ; exacerbation et contrôle des frontières entre le dehors et le dedans via des rituels d'intronisation et l'usage de violences symboliques ; matérialisation de la reconnaissance du don originel par un médiateur symbolique.

Léséleuc étudie ensuite les rapports qui s'instaurent entre d'un côté le régime d'action normé sur le don et de l'autre le régime fondé sur le marché là où Caillé évoquait vaguement « une socialité première encore vivante dans la socialité secondaire ». Les gardiens du lieu déploient un arsenal de stratégies visant à résister aux assauts du régime de l'équivalence marchande : éviter tout sentiment d'extinction de dette, imposer des normes corporelles et

sociales antagonistes à celles du marché (esthétique *versus* performance ; relation *versus* anonymat). Le site d'escalade est alors perçu, par ces grimpeurs, comme « une critique en acte du projet de la modernité affranchissant progressivement l'individu des contraintes de la communauté » ; il s'agit d'une utopie contestataire réalisée vis-à-vis du reste de la « société » vue comme un vaste « non lieu », anonyme, impersonnel (hétérotopie chez Foucault). A l'inverse, les acteurs n'acceptant pas cette colonisation d'un lieu public accusent les grimpeurs de dérives sectaires et dénoncent l'illégitimité juridique de l'appropriation. C'est de la confrontation entre ces deux logiques antagonistes que naissent des conflits virulents.

D'autres travaux pourraient être ré-interprétés à l'aune de la régionalisation et des régimes d'action, à l'instar de Terral (2003) qui, dans le cadre d'une ethnographie des producteurs de savoir en STAPS, contextualise *a posteriori* la théorie des champs de pouvoir de Bourdieu en soulignant que certains acteurs évoluent hors-champ ne partageant pas les intérêts de conquête d'une position sociale dominante; ou encore Sève (2005) qui, dans le cadre d'une anthropologie cognitive située d'une rencontre de tennis de table, soutient l'idée suivant laquelle un rapport contingent, attentiste et réactif à l'action se développe quand l'acteur n'a pas l'initiative dans la situation ; avoir l'initiative permettrait à l'inverse d'éviter l'engluement dans le présent et favoriserait la projection dans le futur.

## **Conclusion**

Nous avons analysé puis formalisé deux modalités de coopération entre ethnographie des pratiques sportives et sociologie de l'action : dans la première, l'ethnographie, captée comme exemple sur mesure, « justifie » des généralisations sociologiques incontrôlées ; la seconde s'appuie quant à elle sur la diversification des contextes d'investigation permise par l'ethnographie pour délimiter après-coup le champ de pertinence des sociologies. Cette dernière modalité participe d'un programme de recherche (la sociologie des régimes d'action) au sein d'une « épistémologie des domaines de validité » (Corcuff, 1995) au filtre desquels nous avons ré-interprété plusieurs couples de travaux sociologiques-ethnographiques.

Une stratégie logique homologue pourrait être mise en œuvre relativement à une coopération de l'ethnographie avec les théories psychologiques du développement, de l'apprentissage et du contrôle moteurs. Piaget (1966) indique à cet égard que « la psychologie que nous élaborons dans nos milieux demeure essentiellement conjecturale tant qu'on n'a pas fourni le matériel comparatif nécessaire à titre de contrôle et d'affinement ». Bril & Lehalle (1988) corroborent lorsqu'ils soutiennent l'idée que « les recherches interculturelles permettent de tester la généralité des interprétations fondamentales en psychologie ». Les

recherches inter-culturelles servent tout à la fois de contrôle de la validité des constructions théoriques et d'affinement de celles-ci de par leur puissance de révélation de variables différenciatrices jusque là négligées.

### **Bibliographie**

- Augé, M. (1992). *Non-lieux*. Paris : Seuil.
- Bachelard, G. (1940). *La philosophie du non*. Paris: PUF.
- Benatouïl, T. (1999). Critique et pragmatique en sociologie : quelques principes de lecture. *Annales, histoire, sciences sociales*, vol 54, n°2.
- Berthelot, J-M. (1996). *Les vertus de l'incertitude*. Paris: PUF.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.
- Bril, B. & Lehalle, H. (1988). *Le développement psychologique est-il universel ? Approches interculturelles*. Paris : PUF.
- Caillé, A. (2000). *Anthropologie du don : le tiers paradigme*. Paris : La découverte.
- Canguilhem, G. (1968). *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*. Paris : Vrin.
- Corcuff, P. (1995). *Les nouvelles sociologies*. Paris: Nathan.
- Corcuff, P. (1998). Justification, stratégie et compassion : apport de la sociologie des régimes d'action. *Correspondances*, n°51.
- Faure, S. (2000). *Apprendre par corps*. Paris : La dispute.
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris : Armand Colin.
- Lahire, B. (2005). *L'esprit sociologique*. Paris : La découverte.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris : La découverte.
- Léséleuc, E. (2004). *Les voleurs de falaise*. Bordeaux : MSHA.
- Livet, P. (2002). Formaliser l'argumentation en restant sensible au contexte, in M. Fornel & J.C. Passeron (Eds). *L'argumentation, preuve et persuasion*. Paris : Editions de l'EHESS.
- Piaget, J. (1966). *Psychologie et épistémologie*. Paris : Denoël.
- Sève, C. (2005). *Une modélisation de l'activité en match des pongistes de haut-niveau*. Habilitation à diriger les recherches non publiée, Université Rouen.
- Terral, P. (2003). *La construction sociale des savoirs du monde sportif*. Thèse de doctorat non publiée, Université Paris IV.
- Wacquant, L. (2000). *Corps et âme*. Marseille : Agone.
- Weber, M. (1965). *Essais sur la théorie de la science*. Paris: Plon.
- Wittgenstein, L. (1996). *Le cahier bleu et le cahier brun*. Paris : Gallimard.